GARANTIE OBSÈQUES

Choisissez la sérénité, pour vous et pour vos proches

PRÉVOYANCE INDIVIDUELLE

NÉOBSIA

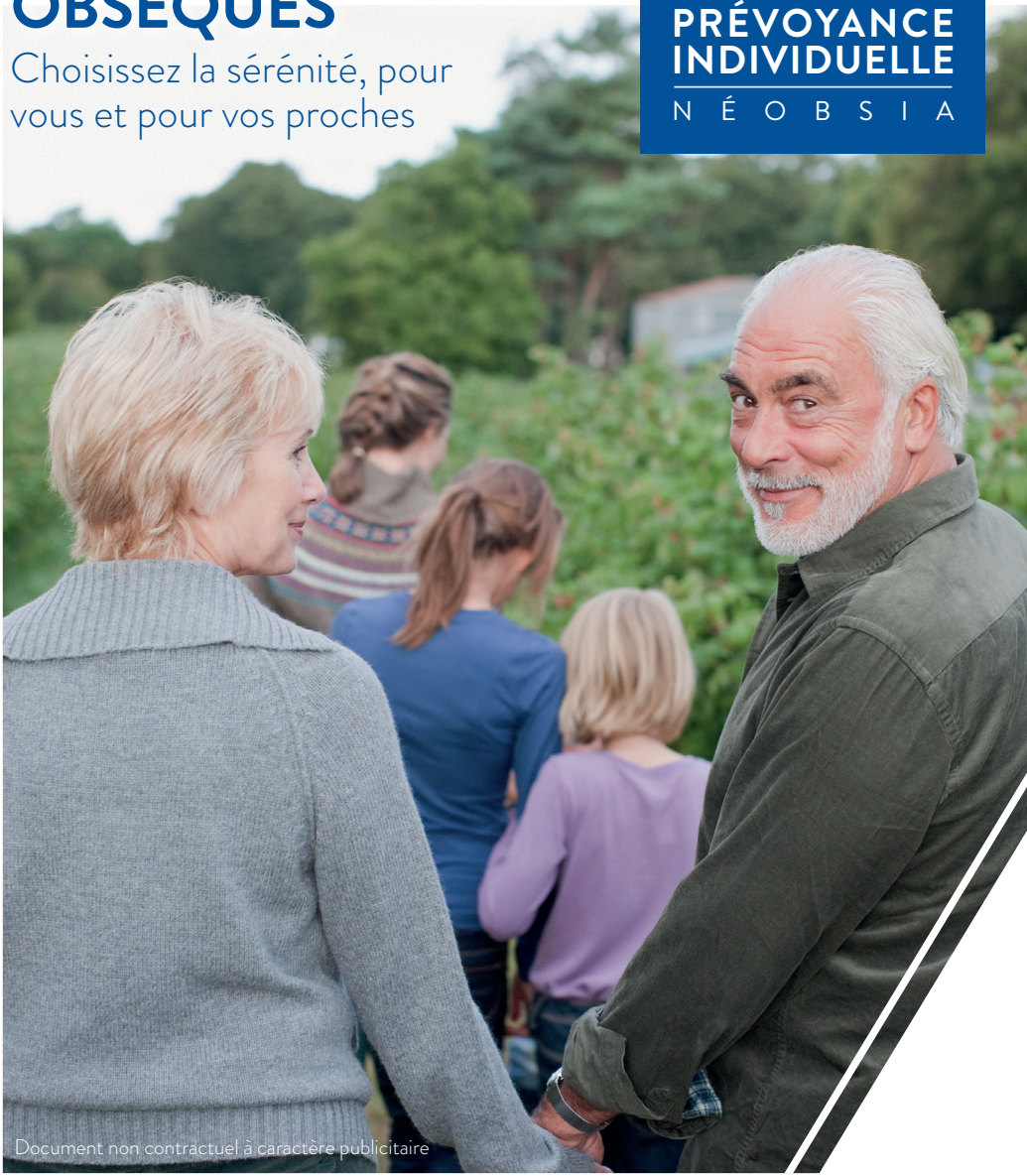

Document non contractuel à caractère publicitaire

MUTEX

POURQUOI SOUSCRIRE UN CONTRAT OBSÈQUES ?

À la douleur liée au décès, s'ajoutent souvent pour les proches des soucis financiers et des démarches administratives.
En souscrivant au contrat obsèques Néobsia, vous anticipez de votre vivant le financement et les modalités de vos obsèques. Vous êtes serein pour vous, mais aussi pour vos proches, qui n'auront pas à supporter tout ou partie de la charge financière[2] de vos obsèques et pourront également être accompagnés dans ce moment difficile.

LES ATOUTS DE LA SOLUTION NÉOBSIA

Le choix d'un contrat adapté à votre situation

Selon vos besoins, votre budget et votre âge, votre conseiller vous proposera le contrat le plus adapté en termes de montant de capital garanti, de prestations funéraires et de durée de paiement des cotisations versées au titre du contrat (5 à 25 ans par tranche de 5 ans).

Une cotisation fixée une fois pour toutes

Votre cotisation est déterminée en fonction de votre âge et du capital garanti ou de la formule en prestations choisis. Elle n'augmente pas pendant la durée de votre contrat, sauf si vous décidez de faire évoluer votre capital garanti ou la formule en prestations choisie.

Une souscription simple avec une couverture immédiate en cas d'accident

Vous souscrivez sans examen médical ni questionnaire de santé. Vous êtes couvert dès la prise d'effet du contrat en cas de décès par accident et après un délai de 12 mois pour toutes les autres causes de décès. En cas de décès autre qu'accidentel pendant la première année du contrat, nous verserons aux bénéficiaires désignés pour le solde éventuel, la somme des cotisations encaissées. Les garanties d'assistance ne pourront pas s'appliquer.

Une assistance comprise dans votre contrat

Cette assistance assurée par RMA vous permet de bénéficier de conseils et services dès la souscription ainsi que d'un accompagnement personnalisé pour vous-même en cas de décès d'un être cher, ou pour vos proches au moment de votre décès.

Une réduction pour souscription en couple

Durant toute la durée du contrat, vous bénéficiez d'une réduction de 10% sur la cotisation de chaque contrat en cas de souscriptions simultanées.

[1] 4 300 € pour une inhumation, 3 800 € pour une crémation en 2019 selon la Confédération des professionnels du funéraire et de la marbrerie (Source : CPFM).
[2] Le capital versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais d'obsèques.

NÉOBSIA

Le choix entre deux contrats d'assurance vie individuels pour préparer sereinement la question de vos obsèques

CHOISIR
Néobsia CAPITAL Obsèques

Pour soulager vos proches de tout ou partie du financement de vos obsèques.[2 et 3]

À la souscription, vous choisissez le montant du capital garanti de 2 000 € à 15 000 € (par tranche de 500 €) ainsi que la durée de paiement de votre cotisation (5 à 25 ans par tranche de 5 ans).

Vous pouvez prévoir de financer le transport du corps :

- depuis la France métropolitaine, les principautés de Monaco et d'Andorre et les DROM (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane et Mayotte) vers le lieu des obsèques partout dans le monde (retour en terre d'origine)
- en France, Monaco, Andorre et les DROM si le lieu des obsèques est à plus de 50 km de votre domicile.

Lors du décès

- Le capital garanti est versé à concurrence du coût des obsèques directement à l'entreprise funéraire ou à la personne qui acquittera les frais d'obsèques dans un délai de 8 jours (après réception des pièces nécessaires au paiement)[2].
- Si le capital choisi est supérieur au coût des obsèques, nous reversons le solde aux bénéficiaires que vous aurez désignés.

[2] Le capital versé au(x) bénéficiaire(s) est susceptible d'être insuffisant pour couvrir les frais d'obsèques.

[3] Le capital décès ne peut pas être utilisé, à concurrence du coût des obsèques, à la convenance du (des) bénéficiaire(s) et donc à des fins étrangères au financement des obsèques.

LES DOSSIERS DE L'ÉPARGNE
LABEL EXCELLENCE 2024
NEOBSIA GARANTIE OBSÈQUES EN CAPITAL

Le Label d'Excellence est attribué aux meilleurs contrats du marché. Il a été attribué par une équipe d'experts des Dossiers de l'Epargne, organisme détenu par des personnes privées, totalement indépendant des assurances et des banques. Ce label est valable jusqu'en décembre 2024.

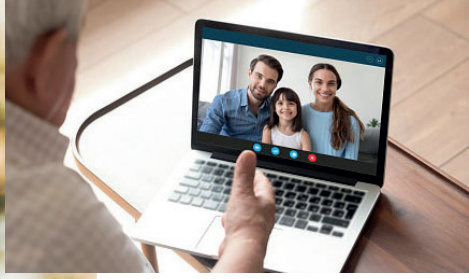

CHOISIR
Néobsia PRESTATIONS Obsèques

Pour soulager vos proches de tout ou partie du financement[3] et de l'organisation de vos obsèques

À la souscription, vous choisissez en fonction de votre budget et de vos besoins entre trois niveaux de prestations :

- Formule Essentielle (3 500 €)
- Formule Sérénité (4 500 €)
- Formule Exigence (6 000 €)

Vous complétez le mandat des volontés essentielles pour indiquer vos souhaits concernant les modalités de vos obsèques et être certain que vos vœux seront respectés.

À votre décès

- Vos obsèques sont organisées selon vos dernières volontés par par La Maison des Obsèques (LMO) ou l'un de ses partenaires.
- Nous nous occupons de régler directement l'entreprise de pompes funèbres qui se chargera d'organiser vos funérailles en accord avec la formule de prestations retenue (détaillée dans votre contrat).
- Si le capital choisi est supérieur au coût des obsèques, nous reversons le solde aux bénéficiaires que vous aurez désignés.

NÉOBSIA

DES SERVICES D'ASSISTANCE POUR VOUS-MÊME EN CAS DE DÉCÈS D'UN ÊTRE CHER OU POUR VOS PROCHES À VOTRE DÉCÈS

Les services de l'assisteur sont à disposition des ayants droit de l'assuré décédé pour les accompagner lors du décès et dans les 12 mois maximum qui suivent.

NOUVEAUTÉ

Vous pouvez désormais bénéficier de ces services (hors assistance rapatriement) une fois par an en cas de décès d'un être cher [parent(s), conjoint, enfant(s)].

Une aide aux démarches administratives

Une équipe de travailleurs sociaux est à disposition pour procurer une aide pour toutes les démarches administratives liées au décès (protection sociale, accès aux droits, orientation vers les interlocuteurs compétents, suivi du budget) et aide les proches via des rendez-vous téléphoniques réguliers.

Un soutien psychologique illimité par téléphone

Par un psychologue diplômé.

Des prestations de service d'aide à la personne

Au moment du décès, une prestation au choix des proches :

- Garde des enfants ou des petits-enfants de moins de 16 ans ou des enfants en situation de handicap sans limite d'âge.
- Garde ou transfert des ascendants dépendants à charge.
- Aide à domicile
- Garde des animaux familiers
- Téléassistance gratuite durant 3 mois maximum.

Une solution d'adoption des animaux de compagnie

- Si aucun proche ne peut recueillir les animaux de compagnie du défunt (chien, chat), des solutions d'adoption sont proposées, dans les 12 mois qui suivent le décès.

Une assistance Rapatriement

- Le corps est transporté depuis le monde entier (y compris de France métropolitaine et DROM-COM) vers le lieu des obsèques en France métropolitaine et DROM, en cas de décès à plus de 50 km du domicile, et lors d'un séjour de moins de 90 jours, hors décès survenu lors d'un déplacement pour hospitalisation prévue.
- L'assistance prend aussi en charge le retour jusqu'au lieu des obsèques en France métropolitaine et DROM, des proches se trouvant sur place, s'ils ne peuvent rentrer par les moyens initialement prévus, ainsi que des animaux de compagnie voyageant avec eux.

NÉOBSIA

REPOSEZ-VOUS SUR DES PARTENAIRES DE CONFIANCE

Quel que soit le contrat souscrit, nous nous appuyons sur des partenaires solides pour prendre en charge la question de vos obsèques. Vous pouvez être serein pour vous et vos proches et penser maintenant à autre chose !

LE RÉSEAU MUTUALISTE

Néobsia est diffusé exclusivement par le réseau mutualiste dont fait partie votre mutuelle.
Forte de ses valeurs fondées sur la solidarité et l'entraide, votre mutuelle vous garantit un accompagnement de proximité et de confiance. Elle vous apporte des conseils, un savoir-faire et des services reconnus par tous.

RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE

RMA, spécialisée dans l'assistance aux personnes met à votre disposition une ligne téléphonique 7j/7 et 24h/24 pour vous écouter, vous conseiller et vous fournir des renseignements pratiques durant toute la vie du contrat mais également pour vous accompagner en cas de décès d'un être cher et pour accompagner vos proches au moment de votre décès (rapatriement du corps, aide aux démarches administratives, soutien psychologique, garde d'enfants, ...).

LE PRESTATAIRE OBSÈQUES

Avec La Maison des Obsèques, l'organisation de vos funérailles est prise en charge par des spécialistes en capacité de proposer des obsèques dignes et respectueuses sur l'ensemble du territoire.

ASSUREUR DES GARANTIES DE PRÉVOYANCE :
MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140 avenue de la République - 92320 Châtillon

ASSUREUR DES GARANTIES D'ASSISTANCE :
RESSOURCES MUTUELLES ASSISTANCE
Union d'assistance soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité - N° SIREN 444 269 682
Siège social : 46 rue du Moulin - CS 32427 - 44124 Vertou Cedex

OPÉRATEUR FUNÉRAIRE :
LA MAISON DES OBSÈQUES
SAFM La Maison des Obsèques - Société par actions simplifiée au capital de 79 000 000 €
Immatriculée au RCS de Paris sous le n° 814 500 757 - Siège social : 62-68 rue Jeanne d'Arc - 75013 Paris

2464802 - Réalisation PAO Mutex - 06 2024

NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière (1) **– Tableau comparatif des cotisations** (2)

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € (3)

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			55 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	356	1 778	3 556	5 334	7 111			8 889
	20 ans	405	2 026	4 051	6 077				8 102
	15 ans	494	2 470	4 940					7 410
	10 ans	678	3 392						6 784
	5 ans	1 240							6 201
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) : versement d'un capital garanti lors du décès de l'assuré, pour régler tout ou partie des frais d'obsèques. Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.
(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République – 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat [1]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	981	1 958	2 933	3 938	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	20 ans	1 216	2 447	3 715	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	15 ans	1 637	3 324	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	10 ans	2 510	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	5 ans	5 171	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance.
Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière [1] – Tableau comparatif des cotisations [2]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'âge de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € [3]

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			55 ans	65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	356	1 778	3 556	5 334	7 111			8 889
	20 ans	405	2 026	4 051	6 077				8 102
	15 ans	494	2 470	4 940					7 410
	10 ans	678	3 392						6 784
	5 ans	1 240							6 201
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) : financement de tout ou partie des obsèques grâce à un capital garanti. Ce capital est directement lié à l'une des trois formules de prestations obsèques au choix :

- Essentielle : avec un capital de 3 500 € ;
- Exigence : avec un capital de 4 500€ ;
- Sérénité : avec un capital de 6 000 €.

Notre partenaire et opérateur funéraire, La Maison des Obsèques (LMO)(*), veillera à la réalisation de la prestation choisie par l'assuré.
Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.
Au moment du décès, le capital sera versé à concurrence du coût des obsèques :

- à La Maison des Obsèques conformément à la formule choisie (*)
- ou à défaut à la (les) personne(s) qui en aura (auront) acquitté la facture (sur présentation de cette dernière)

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(*) L'assuré conserve, jusqu'au dénouement du contrat, le libre choix de l'opérateur funéraire chargé de l'organisation des funérailles, y compris dans le cas où un opérateur funéraire a été désigné dans le contrat.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.
(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République – 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat [1]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **50 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	981	1 958	2 933	3 938	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	20 ans	1 216	2 447	3 715	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	15 ans	1 637	3 324	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	10 ans	2 510	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
	5 ans	5 171	5 144	5 119	5 095	5 074	5 057	5 043	5 033	5 026
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière (1) **– Tableau comparatif des cotisations** (2)

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € (3)

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	400	1 999	3 999	5 998	7 997			9 996
	20 ans	2 194	4 388	6 583	6 077				8 777
	15 ans	519	2 595	5 189					7 410
	10 ans	695	3 474						6 949
	5 ans	1 245							6 225
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) : versement d'un capital garanti lors du décès de l'assuré, pour régler tout ou partie des frais d'obsèques. Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.
(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat [1]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	1 019	1 982	2 909	3 854	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	20 ans	1 208	2 394	3 619	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	15 ans	1 597	3 241	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	10 ans	2 452	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	5 ans	5 124	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance.
Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière [1] – Tableau comparatif des cotisations [2]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'âge de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € [3]

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			65 ans	70 ans	75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	400	1 999	3 999	5 998	7 997			9 996
	20 ans	2 194	4 388	6 583	6 077				8 777
	15 ans	519	2 595	5 189					7 410
	10 ans	695	3 474						6 949
	5 ans	1 245							6 225
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) : financement de tout ou partie des obsèques grâce à un capital garanti. Ce capital est directement lié à l'une des trois formules de prestations obsèques au choix :

- Essentielle : avec un capital de 3 500 € ;
- Exigence : avec un capital de 4 500€ ;
- Sérénité : avec un capital de 6 000 €.

Notre partenaire et opérateur funéraire, La Maison des Obsèques (LMO)(*), veillera à la réalisation de la prestation choisie par l'assuré.
Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.
Au moment du décès, le capital sera versé à concurrence du coût des obsèques :

- à La Maison des Obsèques conformément à la formule choisie (*)
- ou à défaut à la (les) personne(s) qui en aura (auront) acquitté la facture (sur présentation de cette dernière)

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(*) L'assuré conserve, jusqu'au dénouement du contrat, le libre choix de l'opérateur funéraire chargé de l'organisation des funérailles, y compris dans le cas où un opérateur funéraire a été désigné dans le contrat.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.
(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République – 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat [1]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **60 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	1 019	1 982	2 909	3 854	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	20 ans	1 208	2 394	3 619	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	15 ans	1 597	3 241	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	10 ans	2 452	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
	5 ans	5 124	5 100	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière [1] **– Tableau comparatif des cotisations** [2]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € [3]

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans	100 ans	105 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	532	2 661	5 322	7 983	10 644			13 306
	20 ans	548	2 741	5 481	8 222				10 963
	15 ans	602	3 010	6 020					9 031
	10 ans	755	3 774						7 547
	5 ans	1 281							6 404
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) : versement d'un capital garanti lors du décès de l'assuré, pour régler tout ou partie des frais d'obsèques. Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.
(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA CAPITAL OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat [1]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	1 164	2 185	3 005	3 728	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	20 ans	1 247	2 391	3 470	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	15 ans	1 529	3 087	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	10 ans	2 328	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	5 ans	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon

NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière [1] – Tableau comparatif des cotisations [2]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes modalités de cotisations et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'âge de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 € [3]

Type de paiement	Durée de paiement	Cotisation annuelle	Cumul des cotisations payées en cas de décès à :						
			75 ans	80 ans	85 ans	90 ans	95 ans	100 ans	105 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	532	2 661	5 322	7 983	10 644			13 306
	20 ans	548	2 741	5 481	8 222				10 963
	15 ans	602	3 010	6 020					9 031
	10 ans	755	3 774						7 547
	5 ans	1 281							6 404
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

Garanties incluses dans la cotisation au titre du contrat (assistance ou autres) : financement de tout ou partie des obsèques grâce à un capital garanti. Ce capital est directement lié à l'une des trois formules de prestations obsèques au choix :

- Essentielle : avec un capital de 3 500 € ;
- Exigence : avec un capital de 4 500€ ;
- Sérénité : avec un capital de 6 000 €.

Notre partenaire et opérateur funéraire, La Maison des Obsèques (LMO)(*), veillera à la réalisation de la prestation choisie par l'assuré.
Des garanties d'assistance sont incluses dans le contrat.
Au moment du décès, le capital sera versé à concurrence du coût des obsèques :

- à La Maison des Obsèques conformément à la formule choisie (*)
- ou à défaut à la (les) personne(s) qui en aura (auront) acquitté la facture (sur présentation de cette dernière)

Modalités de revalorisation ou d'indexation prévues au contrat : revalorisation annuelle du capital obsèques, via le versement de la participation aux bénéfices. Il existe également une revalorisation du capital post-mortem. À la suite du décès de l'assuré, la revalorisation du capital intervient à compter du jour suivant la date de connaissance du décès de l'assuré par Mutex et jusqu'à la date de réception de la totalité des pièces nécessaires au paiement des prestations.

(*) L'assuré conserve, jusqu'au dénouement du contrat, le libre choix de l'opérateur funéraire chargé de l'organisation des funérailles, y compris dans le cas où un opérateur funéraire a été désigné dans le contrat.

(1) Capital versé au bénéficiaire du contrat quels que soient la date du décès et le total des cotisations versées, sous réserve des carences et exclusions contractuelles.
(2) Les cotisations ci-dessus ne prennent pas en compte les garanties optionnelles non incluses dans la cotisation.
(3) Le montant de 5 000 € a été choisi à titre d'exemple car il est proche du coût moyen des obsèques en France hors marbrerie.

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros – Entreprise régie par le Code des assurances – RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République – 92320 Châtillon

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

NÉOBSIA PRESTATIONS OBSÈQUES - MUTEX - 01/07/2025

Contrat d'assurance prévoyance obsèques vie entière – Tableau comparatif des valeurs de rachat [1]

Ce tableau a pour objet de comparer les différentes valeurs de rachat et n'a pas de valeur contractuelle

Exemple pour une souscription à l'age de **70 ans** et un capital obsèques garanti de 5 000 €

Type de paiement	Durée de paiement	Valeur de rachat au bout de :								
		5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans
Viager	Jusqu'au décès	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
Temporaire	25 ans	1 164	2 185	3 005	3 728	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	20 ans	1 247	2 391	3 470	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	15 ans	1 529	3 087	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	10 ans	2 328	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
	5 ans	5 078	5 060	5 045	5 035	5 028	5 023	5 020	NA	NA
Unique	Une seule fois	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

(1) Les valeurs de rachat ne sont pas équivalentes aux primes versées car il ne s'agit pas d'un contrat de type épargne mais d'un contrat de type prévoyance. Par ailleurs, en cas de non-paiement des primes, la valeur du contrat et donc des valeurs de rachat sera réduite.

2560394 - Pôle PAO Mutex - 07/2025

MUTEX
Société anonyme au capital de 37 302 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre 529 219 040
Siège social : 140, avenue de la République - 92320 Châtillon